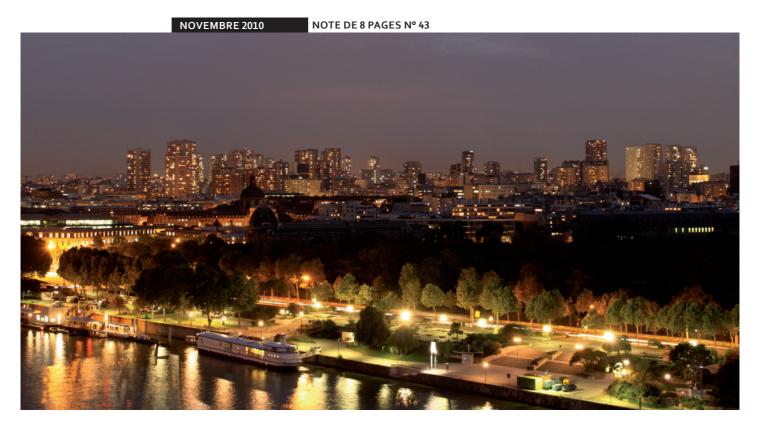


## La nuit à Paris, état des lieux et tendances 2000-2010



A la suite d'une première étude réalisée en 2004 sur Paris la nuit<sup>1</sup>, il a paru intéressant de prendre la mesure des changements intervenus. Aujourd'hui de nombreux commerces sont ouverts plus tardivement en soirée et le réseau des transports nocturnes s'est renforcé et redéployé, ce qui a contribué au développement de l'activité nocturne parisienne. Dans le même temps, des conflits d'usage entre sortants nocturnes et riverains ont émergé. Un travail d'actualisation était nécessaire pour dresser un nouvel état des lieux de cet espace-temps méconnu qu'est la nuit à Paris et retracer les évolutions de la dernière décennie.

### La nuit en six fonctions

La géographie de l'activité nocturne parisienne contraste avec celle du jour. Pour quelques heures, la ville prend un autre visage et de nouvelles centralités émergent, distinctes de celles du jour. Luc Gwiazdzinski, chercheur spécialisé sur les questions relatives aux temps sociaux, à la mobilité et aux nuits urbaines analyse ainsi la géographie de la nuit dans la ville:

« C'est un peu l'image de l'archipel qui s'impose lorsque l'on imagine la géographie de la nuit urbaine. Pour quelques heures, une nouvelle géographie de l'activité se met en place, installant une partition de l'espace urbain: une ville qui dort (banlieues, zones résidentielles...); une ville qui travaille en continu (industrie, hôpitaux...); une ville qui s'amuse (centre-ville et périphérie); une ville qui s'approvisionne (centre et périphérie); une ville vide, simple coquille pour les activités de la ville de jour (bureaux, centres commerciaux...) »

En reprenant cette analyse, six fonctions de l'activité nocturne ont été distinguées pour recenser les activités :

- la ville de garde (état de veille des fonctions vitales de la ville; hôpitaux, sécurité, réseaux) est homogène et déconcentrée par arrondissement;
- la ville festive (bars, restaurants, discothèques, Paris libertin) se concentre dans quelques pôles;

- la ville marché (magasins, locations de vidéos, épiceries d'alimentation générale) devient de moins en moins active après minuit;
- les coulisses de la ville de jour sont concentrées aux marges de la nuit, pour déranger le moins possible (entretien des réseaux, travaux sur le boulevard périphérique, nettoyage des locaux, livraisons,...);
- la ville qui dort;
- la ville des marges (sans abri, prostitution, trafics de rue) Chacune de ces fonctions prend appui sur une offre de transports qui elle-même évolue au fil de la nuit. Dans cette note, seules certaines fonctions majeures sont décrites et cartographiées: la ville de garde, la ville festive, la ville marché sans oublier les supports de la mobilité nocturne.

## Le déroulé d'une nuit type

A 22 heures, malgré la tendance des activités du jour à déborder sur la nuit, bureaux et magasins sont très nombreux à avoir déjà fermé leurs portes. Quelques supérettes ou épiceries de dépannage restent toutefois ouvertes jusqu'à 23 heures ou minuit. Les lieux culturels (théâtres, cinémas, opéras) ou festifs (bars, discothèques, restaurants) constituent alors les nouveaux pôles d'attraction de la nuit. L'offre de transports s'appuie essentiellement sur le métro.

A 0 h 30, les équipements culturels ont presque tous fermé leurs portes et l'offre de loisirs nocturnes se concentre autour des bars, restaurants, discothèques ou clubs libertins de la capitale. Le week-end, le métro est encore en service jusqu'à 2 heures du matin, avant de céder progressivement la place au réseau des bus Noctiliens, à partir de 0 h 30.

Après 2 heures, entre 800 et 1000 établissements restent ouverts, concentrés sur quelques pôles, mais la plus grande partie de la capitale s'est éteinte. En dehors de ces quelques lumières dans la nuit, seules les fonctions de garde et d'entretien assurent une veille de la ville, répartie de manière homogène dans l'ensemble de la capitale.

# La ville festive : plus animée, plus conflictuelle

Paris est réputée à juste titre pour la richesse de son offre culturelle: théâtres, cinémas, cabarets, discothèques sont la vitrine de la « Ville Lumière » sur la scène européenne. La capitale compte ainsi une centaine de cinémas soit plus de 350 écrans. Si dans les années 1950, chaque quartier possédait au moins une petite salle, le paysage des cinémas est aujourd'hui concentré. Les principaux quartiers de cinéma sont les Champs-Elysées, Montparnasse, le quartier latin, les Halles et la place de Clichy. Outre ces sites établis de longue date, de nouvelles polarités ont émergé plus récemment dans le 19e arrondissement, le long du bassin de la Villette, avec l'ouverture des MK2 Quai de Seine en 1996 et Quai de Loire en 2005. De même dans le 12e arrondissement autour de Bercy et de la Bibliothèque Nationale, avec l'ouverture en 2003 du MK2 BNF. Ou encore à la Défense, avec l'ouverture en 2006 de l'UGC Ciné Cité doté de 16 salles. Paris est également renommée pour son offre de théâtres - près de 200 - de toutes tailles et aux programmations variées. Ici aussi, une géographie de l'offre se dessine avec de nombreux théâtres implantés le long des Grands Boulevards, mais également de manière plus diffuse dans les 11e, 18e et 20e arrondissements. L'offre culturelle en théâtres et cinémas est également assez riche en banlieue, répartie dans les communes de la Petite couronne.

Après minuit, une fois fermées les portes des théâtres, cinémas ou opéras, le relais est pris par les bars, restaurants et discothèques souvent installés à proximité.

Plus largement, la géographie de ces lieux de fête parisiens est polarisée par quelques quartiers aux noms célèbres: les Champs-Elysées, Pigalle, Montparnasse, Saint-Germain-des-Prés, Les Halles et le Marais ou encore Bastille. Ressortent également la rue Oberkampf et les abords de la Butte aux Cailles.

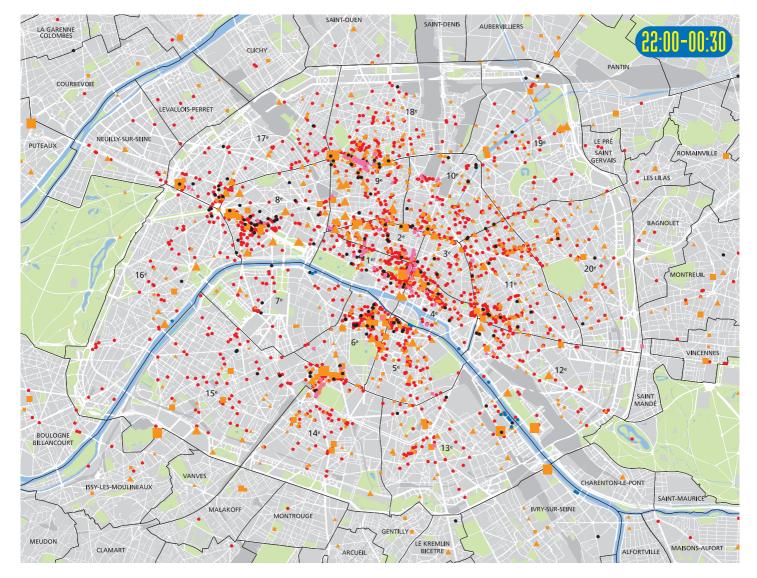
La majorité des bars et restaurants ferment leurs portes à 2 heures: c'est l'heure de fermeture légale des débits de boissons, sauf s'ils bénéficient d'une autorisation préfectorale<sup>2</sup>. Après 2 heures, la géographie des bars, discothèques, clubs privés (échangisme, poker,...) encore ouverts est davantage polarisée. Certaines rues animées s'éteignent, comme la rue de la Butte aux cailles et la rue Daguerre, mais l'offre festive reste importante dans les quartiers des Champs-Elysées, de Pigalle, des Halles, de Saint Germain des Prés et de Bastille. Le Paris Libertin se concentre dans 4 pôles principaux: la rue Saint-Denis qui compte de nombreux sex shops, le boulevard Clichy, la rue de la Gaité et les abords du Palais-Royal réputés pour ses clubs libertins chics. Les Champs-Elysées et Pigalle accueillent de nombreuses boîtes de nuit avec une clientèle « branchée » pour les unes et touristique pour les autres. L'offre festive parisienne peut se comparer à celle de

L'offre festive parisienne peut se comparer à celle de Londres, sa rivale, qui compterait environ 230 night clubs <sup>3</sup> (contre 200 à Paris), une centaine de théâtres (200 à Paris) et quelques 3 800 pubs, dont les horaires de fermeture sont variables. Bien que le territoire de Londres soit largement plus étendu que celui de Paris augmenté de sa proche banlieue, l'activité nocturne londonienne est très concentrée dans un quartier, celui du West End (Picadilly Circus, Leicester Square, Covent Garden...), alors qu'à Paris elle se répartit sur cinq à six pôles de moindre importance.

<sup>2 –</sup> Pour prétendre à une autorisation d'ouverture de nuit, un établissement doit avoir une « vocation nocturne » ou justifier d'une vocation à travailler la nuit en raison d'un concept particulier ou d'une implantation dans un secteur festif, touristique ou culturel de la capitale. D'après la préfecture de police, un millier d'établissements seraient autorisés à ouvrir après 2 heures (seuls 440 sont représentés sur cette carte): on peut estimer qu'environ 850 établissements sont effectivement ouverts après 2 heures En 2009, sur 448 demandes d'autorisation d'ouverture de nuit, 374 ont été accordées, soit 37 % de plus qu'en 2008.

3 – Spending time: London's Leisure

Economy, GLA Economics, November 2003.



### La ville festive

(vendredis, samedis soirs)

#### Bars et restaurants, boites de nuit

- Bar et restaurant
- Boite de nuit
- Péniche, bateau-mouche

#### Salles de spectacles lieux culturels et autres loisir

- Cinéma
- Théâtre, opéra, salle de concert
- **\*** Monuments
- ★ Cabaret
- Cyber-café
- Autre loisir

#### Paris libertin

- Musée de l'érotisme
- Sex-shop
- Club

Source : Apur 2010





## La ville festive, tendances récentes

Ces dernières années, l'activité nocturne des bars, restaurants et discothèques s'est développée comme en attestent les services de la Préfecture de Police chargés de délivrer les autorisations d'ouverture nocturne. Mais en réaction, des conflits d'usage ont émergé, parfois en lien avec l'interdiction du tabac.

- Le nombre d'établissements autorisés à ouvrir la nuit est en augmentation à Paris selon la Préfecture de police<sup>4</sup>;
- Des conflits d'usage émergent entre riverains et sortants nocturnes. La Préfecture de police fait état d'environ 500 plaintes par an pour des nuisances sonores occasionnées par la musique des bars ou des discothèques, de 60 fermetures administratives pour tapage nocturne et, en 2009, de 4 retraits d'autorisation d'ouverture de nuit <sup>5</sup>.
- L'interdiction du tabac dans les bars restaurants et discothèques (décret du 1<sup>er</sup> janvier 2008) génère de nouveaux usages tels que les regroupements de fêtards sur la voie publique
- Un décret fixe à 7 heures du matin la fermeture des discothèques et interdit la vente d'alcool 1 h 30 avant la fermeture (décret du 23 décembre 2009).

4 – Liaisons - Le Magazine de la Préfecture de Police, n°98, juin-juillet-août 2010 (p.48). 5 – Ibid.

## La ville marché : le glissement des horaires

La nuit parisienne est aussi un marché. Nombreuses sont les épiceries de proximité ouvertes tard le soir <sup>6</sup>. Disposées sur l'ensemble du territoire parisien, elles sont toutefois légèrement surreprésentées dans le quart nord est de la capitale : 40 % sont localisées dans les 10°, 11°, 18°, 19° et 20° arrondissements.

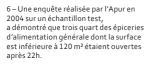
Une trentaine de supérettes sont également ouvertes jusqu'à 23 heures ou minuit. Ces épiceries de la grande distribution sont surtout concentrées dans le centre

de Paris. Un quart sont situées dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements mais elles se répartissent un peu partout dans la capitale.

Quelques kiosques, tabacs, librairies ou fleuristes restent ouverts après 22 heures, le plus souvent à proximité des pôles festifs.

Après minuit toutefois, presque tous les commerces sont fermés. La « ville marché » propose un nombre limité d'épiceries et de boulangeries ouvertes toute la nuit, aux automates et aux stations services – proposant quelques snacks ou produits d'alimentation générale – principalement localisées en marge de la ville, aux abords du périphérique.







les commerces en continu



## La ville marché, tendances récentes

- De nombreux magasins traditionnellement diurnes ont élargi leurs horaires d'ouverture. On ne recensait en 2003 que deux Monoprix ouverts jusqu'à minuit. Aujourd'hui, une trentaine de supérettes, principalement sous les enseignes Monop' et Carrefour City, sont ouvertes jusqu'à 23 heures ou minuit voire une heure du matin le week-end. Dans la tendance à l'extension en soirée des horaires des supermarchés, Monoprix fait figure de pionnier avec les Monop', qui ont, dès leur création en 2003, adopté des horaires élargis. Presque tous sont ouverts jusqu'à minuit. La création en 2009 des supérettes Carrefour City s'inscrit dans la même stratégie. La grande distribution s'est ainsi fortement inspirée des pratiques des petites épiceries de proximité ouvertes tard la nuit, auxquelles elle a subtilisé une part de clientèle.
- Les petites épiceries de quartier, fortement concurrencées par la grande distribution, ont vu leur effectif

- se réduire de près de 20 % au cours de la dernière décennie, celui-ci passant d'environ 1 400 en 2000 à 1 090 en 2007.
- Les distributeurs automatiques de nourriture (de type Yatoopartoo), qui étaient apparus en 2000, ont connu une quasi disparition au cours de la dernière décennie. Malgré l'engouement initial, ces automates n'ont pas connu le succès escompté.
- Dans le domaine de la location vidéo, un léger développement des automates non liés à un vidéo club est observé même s'il semble concurrencé par l'essor de la vidéo à la demande (VOD) sur Internet.
- Enfin, la tendance à la spécialisation de certains commerces sur les horaires du soir se poursuit: la restauration à domicile ne se limite plus aux pizzas mais s'étend aujourd'hui à la restauration japonaise et, à un moindre degré, indienne.

## La ville de garde : le maintien des fonctions de veille

La ville de garde correspond à l'ensemble des fonctions de veille de la Ville, sécuritaire et sanitaire.

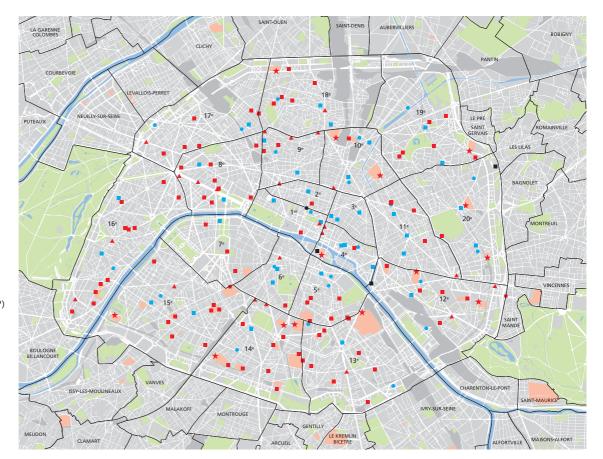
Ces lieux de veille de la nuit sont répartis de manière homogène dans l'ensemble de la capitale.

On recense ainsi 22 casernes de pompiers et vingt com-

missariats de police (et une quarantaine d'antennes de police) répartis dans l'ensemble de la capitale et ouverts en permanence.

Dans le domaine de la santé, près de 90 hôpitaux et cliniques privés sont présents sur le territoire parisien. Seuls une quinzaine disposent de services d'urgence ouverts 24 heures sur 24 heures.

Enfin, en dehors des pharmacies de garde, près d'une vingtaine de pharmacies sont ouvertes tard dans la nuit, voire toute la nuit.



#### La ville de garde Sécurité

 Caserne des pompiers
 Police (commissariat d'arrondissement, antenne SARIJ, antenne ISVP)

#### Santé

Hopital, clinique

**★** Urgence

Samu, Samu social

A Pharmacie de nuit

#### Autre

Permanence voie publique, dont PC Lutèce

Poste du Louvre

Source : Apur 2010

# Les transports nocturnes redéployés

Les déplacements nocturnes ne représentent qu'une faible part de l'ensemble des déplacements en transport en commun, même si cette part augmente en fin de semaine. Les différents supports de la mobilité nocturne se succèdent et se complètent au cours de la nuit: métros, bus, taxis, vélos sont autant de modalités de transport offertes aux noctambules.

Entre 22 heures et 0 h 30, métros et RER fonctionnent encore normalement avec des fréquences légèrement plus faibles qu'en journée. Certaines lignes de bus ont fini leur service, d'autres circulent encore avec des fréquences un peu plus faibles.

A minuit et demi, le réseau des bus Noctiliens succède aux bus de jour jusqu'au petit matin. Après la fermeture du métro à 2 h 15 (le week-end), le réseau des Noctiliens constitue alors la seule offre de transports en commun. D'autres supports de la mobilité demeurent cependant: plus de 500 bornes d'appels de taxis sont réparties à travers la capitale – légèrement surreprésentées dans les arrondissements de l'ouest – et depuis 2006, plus de 1 200 stations Vélib' maillent le territoire et sont accessibles 24 heures sur 24 heures.

Des évolutions majeures au cours de la dernière décennie ont contribué à accroître l'offre de transports nocturnes :

- l'apparition en 2005 des bus Noctiliens qui renforcent et redéploient l'offre des anciens bus Noctambus;
- l'heure de fermeture des métros, repoussée d'une heure les vendredis et samedis soirs et renforcement de l'offre de nuit;
- la mise en service des Vélib', vélos en libre service, jour et nuit.

## Le réseau Noctilien

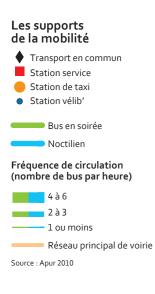
Le réseau Noctilien a été mis en service en 2005 et s'appuie sur les anciennes lignes Noctambus.

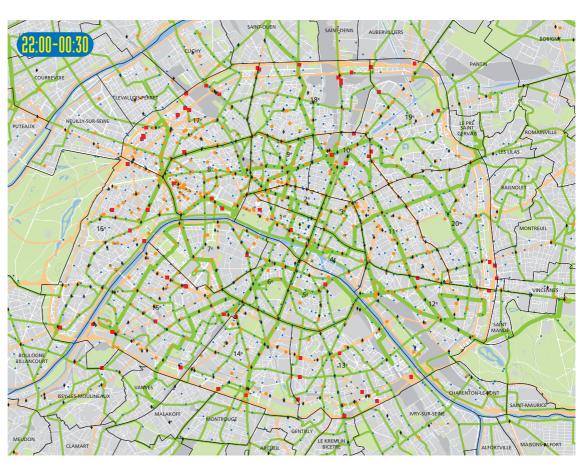
Héritiers des dessertes commerciales créées en 1921 entre les Halles et la périphérie de Paris, les bus Noctambus avaient fait l'objet d'une importante extension en proche banlieue en 1997. Depuis septembre 2005, la mise en service du réseau Noctilien a profondément restructuré et redéployé l'offre de transports nocturnes, par une augmentation du nombre de lignes et de leur fréquence mais également par une restructuration du schéma de transport fondé non plus sur un seul point de convergence, mais sur cinq pôles correspondant à quatre grandes gares parisiennes et à Châtelet.

Le réseau s'est progressivement étoffé et comprend aujourd'hui 47 lignes fonctionnant tous les jours entre 0h30 et 5 h30 du matin: 2 lignes circulaires (ou de rocade) à l'intérieur de Paris, 37 lignes radiales reliant Paris à la banlieue et 8 lignes traversantes banlieue-banlieue.

La refonte du système de bus nocturnes a permis une augmentation notable des fréquences: le week-end, un Noctilien sur 6 a une fréquence égale ou supérieure à 4 bus par heure alors qu'on ne comptait auparavant que deux Noctambus par heure. Cette fréquence élevée se limite toutefois à la desserte de Paris et ses communes limitrophes: le nombre de bus par heure diminue nettement au-delà des communes de proche couronne.

La fréquentation a elle aussi beaucoup augmenté puisqu'on comptait 2,9 millions de voyageurs en 2000 et 3,9 millions en 2004 (réseau Noctambus et bus de nuit). Avec la mise en place du réseau Noctilien, on est passé de 4,6 millions de voyageurs en 2005 à 8 millions en 2008.



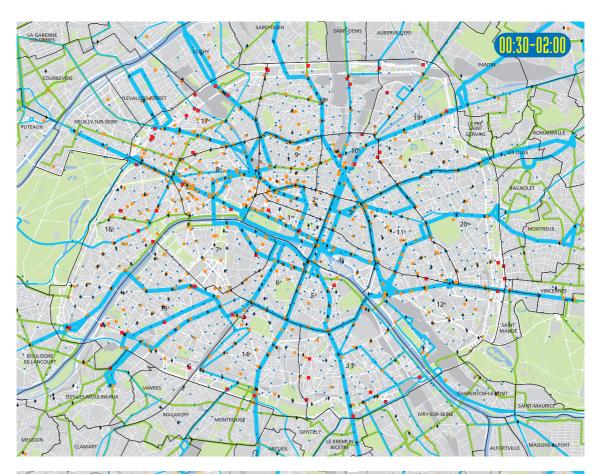


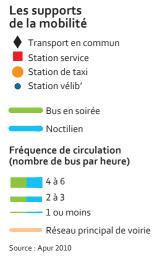
## La fermeture plus tardive des métros

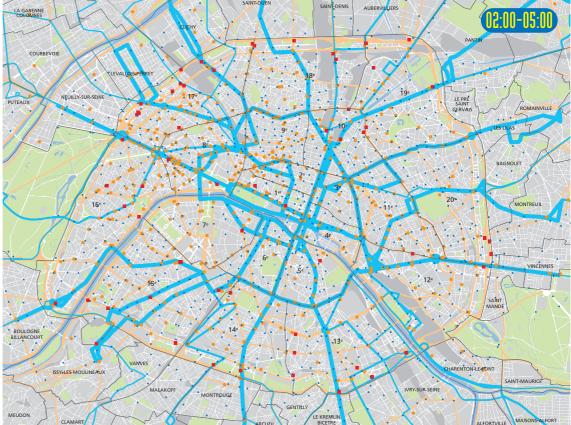
Le week-end, les métros sont désormais ouverts jusqu'à 2 heures. En décembre 2006, la RATP a en effet prolongé le service des métros jusqu'à 2 h 15 (dernier

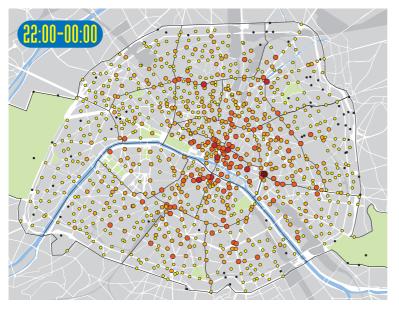
départ à 1 h40) les samedis soirs et veilles de fêtes. Depuis 2007, cette extension du service concerne également les vendredis soirs.

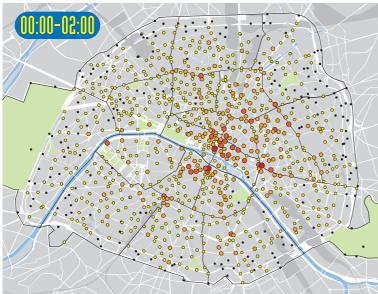
Des estimations ont été réalisées en 2009 par la RATP afin d'évaluer l'impact de cette mesure. Entre 1 h 00 – 2 h 00, les samedis, la RATP enregistre en moyenne

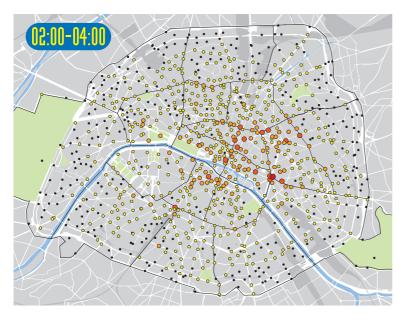












Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy Directrice de la rédaction : Dominique Alba

Étude réalisée par: Mathilde Aladame et François Mohrt

Sous la direction de: Audry Jean-Marie

Cartographie: Christine Delahaye, Anne Servais

Maquette: Apur

32 200 clients en plus (nombre moyen de voyageurs entre décembre 2006 et juillet 2009).

En termes de gain de clientèle, la RATP estime en moyenne à 91 500 le trafic induit (nombre d'utilisations supplémentaires) en soirée après 20 h 00, par le prolongement de service du Métro (soit une hausse globale de 3 % du trafic des samedis)

Les fréquences des métros ont également augmenté et l'intervalle entre deux rames a été réduit de 7,5 minutes à 5 minutes. Entre minuit et demi et 2 heures, il circule en moyenne un train toutes les dix minutes.

L'extension des plages horaires de fonctionnement du métro et la mise en place d'un véritable réseau de transport nocturne ont donc permis de pallier en partie les grandes insuffisances de transport collectif nocturne observées autrefois. Plus récemment encore, avec la mise en service du système des Vélib'en juillet 2007, la palette des modes de transports s'est encore élargie.

## Les Vélib'

En 2010, plus de 1 200 stations Vélib' (et plus de 17 000 vélos) sont en service, à Paris et dans un rayon de 1,5 km dans les communes limitrophes. Cette offre nouvelle de vélos en libre service est un support supplémentaire de la mobilité nocturne pour les trajets relativement courts (la durée moyenne d'un trajet est de 19 minutes en semaine, 23 minutes le week-end) 7.

Dans le cadre du Schéma d'orientations pour le développement du vélo, une analyse de la fréquentation des stations Vélib' par tranches horaires (nombre de prises de vélos par tranches de 2 heures) avait été réalisée.

Il est certain que Vélib' est bien davantage utilisé en journée qu'en soirée mais on observe entre 22 heures et 4 heures du matin un nombre élevé de prises dans certains quartiers animés de la capitale comme Châtelet, le Marais, Saint Michel, Bastille et dans une moindre mesure République.

Par ailleurs, l'usage nocturne du Vélib' est davantage développé le week-end. Les trajets effectués en Vélib' entre 22 heures et 6 heures du matin (nombre de prises de vélos) représentent 11 % en moyenne de l'ensemble des trajets d'une journée de semaine. Ces trajets nocturnes représentent 20 % des trajets d'une journée de week-end.

7 – Schéma d'Orientations pour le Développement du Vélo, mai 2010, Ville de Paris, APUR.

#### Nombre de prises de vélos

(Moyenne journalière par tranche horaire de 2h en octobre 2008)

0 - 1
 10 - 20
 1 - 5
 20 - 30
 5 - 10
 plus de 30

Source : Apur 2010